

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat  
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

ID : 056-265601245-20230711-202347TIMOTHEA-DE

Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2023-47

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	Présents	Votants
10	8	9

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 juillet 2023 à 17 heure 30, le conseil municipal de l'Île de Houat, convoqué par voie dématérialisée, s'est réuni en séance publique à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Philippe LE FUR,

**Présents :** LE FUR Philippe, LE ROUX François, LEBERRE Claudine, SCOUARNEC Joseph, LE ROUX Frédéric, EYMARD Marie-Renée, PERRON Maryvonne, TOURNIER Roland

**Absents :** DE FOUGEROLLES May, GAILLARD Matthieu donne pouvoir à LE FUR Philippe

**Date de la convocation :**

5 juillet 2023

**Date d'affichage :**

5 juillet 2023

**Objet de la délibération :**

**ACHAT DE MOBILIER  
à Timothéa DAVIAU et  
Morvan PERRON**

**Secrétaire de séance :** Claudine LE BERRE

Morvan PERRON et Timothéa DAVIAU ont occupé un appartement propriété de la Commune de 2019 à 2023.

Ils ont donné congé de leur bail à la fin du mois de juin 2023 afin de prendre possession de leur maison à Houat.

Compte tenu de la nécessité de limiter l'incursion de véhicules automobiles sur l'île aux fins de meubler l'appartement propriété de la Commune, il est proposé de conserver les meubles des preneurs tels qu'ils se présentent ainsi :

Electroménagers de l'appartement au-dessus de la poste Cellier : entièrement équipé d'étagères sur rail

Entrée : Une patère murale

Cuisine : - Un combiné réfrigérateur/congélateur - Une cuisinière (four et plaque induction) - Un lave-vaisselle - Un meuble de rangement haut - Lots d'étagères murales et sous le plan de travail + rideaux

Salon : - Grande table à manger - Lots d'étagères

Chambres 1 et 2 : Placards aménagés sous pente

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité d'acheter ces éléments de mobilier pour la somme de 400 euros.**

**Vote POUR : 9**

**Vote CONTRE : 0**

**Abstention : 0**

Philippe LE FUR  
Maire de l'Île de Houat